

## Assises des solidarités : le conseil départemental organise l'alliance des acteurs au service des plus fragiles

Mardi 30 janvier se sont tenues, au complexe Cap Ciné à Blois, les premières assises des solidarités en Loir-et-Cher, évènement rassemblant les professionnels du territoire mobilisés face aux défis sociaux de demain.

L'objectif de cette rencontre : faire un point sur les travaux réalisés, présenter le diagnostic et les grandes orientations, améliorer la compréhension et la connaissance mutuelle afin de poursuivre les travaux du schéma des solidarités et élaborer un plan d'action commun. A cette occasion, les quatorze membres du comité de pilotage du schéma des solidarités – dont Xavier Pelletier, préfet du département et Philippe Guet, président du conseil départemental – ont signé une charte qui formalise leur engagement pour l'amélioration du bien-être, de la qualité de vie et de l'autonomie des personnes en situation de fragilité.



Chef de file des solidarités, le département – qui consacrera en 2024, 276 M€, soit près de 60 % de son budget global, à cette question essentielle – souhaite renforcer son rôle de coordinateur des solidarités en se positionnant en « assembleur » avec les élus, professionnels du département, les partenaires et les acteurs du territoire. A l'occasion de ces assises et des travaux en ateliers, leur participation active, leurs expériences du quotidien, les expertises vont permettre la conception de politiques publiques cohérentes et faciliter l'élaboration d'un schéma simple et concret, adapté aux réalités et problématiques du quotidien.

« **Le schéma des solidarités**, en cours d'élaboration depuis mars 2023, incarne une opportunité unique de renforcer l'engagement collectif en faveur des solidarités humaines et territoriales en Loir-et-Cher et de forger ensemble une alliance inédite entre tous les acteurs impliqués dans le quotidien des plus fragiles. » a déclaré Philippe Guet, président du conseil départemental.



### Les quatorze membres du comité de pilotage du schéma des solidarités

Réunissant des acteurs d'horizon et de compétences complémentaires, le comité de pilotage du schéma des solidarités rassemble les 14 décideurs et financeurs engagés dans le soutien et l'accompagnement au quotidien des personnes en situation de fragilités sur leur parcours de vie et de santé :

- le président du conseil départemental de Loir-et-Cher,
- le préfet du Loir-et-Cher,
- le président de la Région Centre Val-de-Loire,
- la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Centre Val-de-Loire,
- la présidente de l'association des maires de Loir-et-Cher,
- le président de l'association des maires ruraux de Loir-et-Cher,
- le vice-président de l'association intercommunalités de France,
- la directrice de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Loir-et-Cher,
- le directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Loir-et-Cher,
- la directrice de la Caisse d'Assurance Retraite et Santé (CARSAT) au Travail Centre Val-de-Loire,
- le directeur de la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) Berry-Touraine,
- la directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) de Loir-et-Cher,
- le directeur territorial de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) Touraine-Berry,
- le directeur régional de France Travail.

Engagés dans une démarche collective, ces partenaires impliqués dans l'action sociale, médico-sociale et sanitaire, ont signé, dès le début des assises, une charte dite du « Faire Alliance ».

Par ce document, chacun, dans le périmètre de ses compétences, s'est engagé à répondre aux enjeux complexes et variés auxquels sont confrontées les personnes en difficulté. Conscients des vulnérabilités humaines et territoriales, cette alliance articulera son action autour d'une vision partagée axée sur la prévention, l'égal accès aux droits et à la santé, le développement territorial, la coordination des actions, la simplification administrative et l'innovation sociale, ainsi que tout autre enjeu contribuant au bien-être des plus fragiles.

### Un schéma des solidarités en adéquation avec les besoins sociaux du territoire

Le schéma des solidarités 2024-2028 rassemble l'ensemble des politiques publiques et tous les acteurs autour des besoins réels des plus fragiles sur leur parcours de vie et de santé.

Son élaboration se résume par trois ambitions : rendre acteur, prévenir et s'adapter. Ainsi, ce schéma se construit-il sur la base d'une démarche collaborative de partage de réflexions et de propositions en faveur des solidarités humaines et territoriales en Loir-et-Cher.

Ce schéma a pour objectif de rendre plus lisible, à travers un document unique, les actions et les priorités du département en matière d'action sociale, d'enfance et de famille, d'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées, d'insertion et d'emploi, d'habitat et de logement sans oublier les questions de santé. Il vise à mettre en cohérence l'ensemble des projets et démarches engagées autour des solidarités humaines et territoriales en Loir-et-Cher.

**« Consacré aux actions concrètes que nous engageons au quotidien, ce document est le juste reflet de notre engagement envers les Loir-et-Chériens pour qu'ils puissent bien vivre, être en bonne santé et profiter de la vie le plus longtemps possible. »** a rappelé Philippe Gouet.

Ainsi, à l'occasion de tables rondes et de rencontres sur les stands d'information, élus, professionnels du conseil départemental, partenaires, acteurs du territoire ont, durant toute la matinée, échangé et partagé leurs expériences et bonnes pratiques afin que l'élaboration de ce schéma ambitieux réponde de la manière la plus large et la plus adaptée aux besoins des Loirs-et-Chériens conformément aux engagements des signataires de la Charte.

Pour en savoir plus : [le schéma des solidarités](#)